

74^{ème} session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe, 29-31 octobre 2024, Copenhague, Danemark

Point 10 de l'ordre du jour : Préparation, réaction et résilience aux urgences sanitaires dans la région européenne de l'OMS 2024-2029 : une nouvelle stratégie régionale et un nouveau plan d'action (Préparation 2.0)

Le Conseil International des Infirmières (CII), rejoint par le Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sage-femmes, la Fédération européenne des associations d'infirmières et l'Association européenne des étudiants en soins infirmiers, s'exprimant au nom des millions d'infirmières et de sage-femmes dans le monde, soutient la nouvelle stratégie régionale et le plan d'action (Préparation 2.0), soulignant qu'un personnel de santé bien préparé et protégé est essentiel pour une réponse efficace aux situations d'urgence. Pour renforcer la résilience et la préparation aux situations d'urgence, nous proposons deux recommandations clés :

1. Renforcement des capacités du personnel et préparation aux situations d'urgence

Il est essentiel de renforcer la capacité du personnel de santé à répondre aux situations d'urgence. Il ne s'agit pas seulement d'augmenter le nombre de travailleurs de la santé disponibles pendant les crises, mais aussi de s'assurer qu'ils sont correctement formés et équipés pour dispenser des soins dans des situations d'urgence. Les infirmières et les sage-femmes, qui représentent environ 59 % du personnel de santé mondial, sont au cœur de ces efforts. Nous appelons à la participation active des infirmières et des sage-femmes à la préparation aux situations d'urgence, y compris à la planification des capacités de pointe et à la formation à la réponse aux catastrophes, au triage et à la gestion des crises. Il est essentiel de doter les infirmières et les sage-femmes de compétences en matière de soins d'urgence, de soutien à la santé mentale et de gestion des traumatismes pour améliorer les capacités globales de réaction aux situations d'urgence.

2. Protection du personnel de santé et sauvegarde des droits

La protection du personnel de santé et la sauvegarde de ses droits sont essentielles pour lui permettre de réagir efficacement dans les situations d'urgence et pour assurer la continuité des services de santé. Nous plaidons pour la protection des professionnels de la santé et des établissements de soins, en soulignant qu'ils ne devraient jamais être pris pour cible dans les conflits ou les crises. Les travailleurs de la santé doivent être autorisés à fournir des soins de manière impartiale, sans craindre la violence, comme le prévoit le droit international humanitaire, en particulier les conventions de Genève. En outre, nous demandons instamment aux États membres de faire respecter les droits des travailleurs de la santé, en leur garantissant une rémunération équitable, des ressources suffisantes et un soutien à leur bien-être mental et physique pendant et après les crises.

Il est essentiel que la région européenne investisse dans le renforcement des capacités du personnel infirmier, dans la préparation à la montée en puissance et dans la protection du personnel de santé afin de relever les défis croissants posés par les situations d'urgence et les catastrophes. Nous restons déterminés à collaborer avec les États membres pour atteindre ces objectifs.

Le Conseil International des Infirmières (CII) est une fédération de plus de 130 associations nationales d'infirmières (ANI), représentant plus de 28 millions d'infirmières dans le monde. Le CII s'efforce de garantir des soins infirmiers de qualité pour tous, des politiques de santé saines à l'échelle mondiale, le progrès des connaissances infirmières et la présence dans le monde entier d'une profession infirmière respectée et d'une main-d'œuvre infirmière compétente et satisfaite.

Le Forum européen des associations nationales d'infirmières et de sage-femmes (EFNNMA) est la voix commune des infirmières et des sage-femmes dans la région européenne de l'OMS. Il a été créé pour promouvoir le développement continu des professions d'infirmière et de sage-femme dans tous les États membres de la région, en collaboration avec le **Bureau** régional de l'OMS.

La Fédération européenne des associations d'infirmières et d'infirmiers (EFN) représente plus de 36 associations nationales d'infirmières et d'infirmiers et son travail a un impact sur le travail quotidien de 6 millions d'infirmières et d'infirmiers dans l'Union européenne et en Europe. L'EFN est la voix indépendante de la profession infirmière et sa mission est de renforcer le statut et la pratique de la profession infirmière au bénéfice de la santé des citoyens et des intérêts des infirmières dans l'UE et en Europe.

L'Association européenne des étudiants en soins infirmiers (ENSA) est la voix des étudiants en soins infirmiers dans la région européenne de l'OMS. Elle représente plus de 160 000 étudiants qui s'engagent à faire progresser la profession et à plaider en faveur d'une formation en soins infirmiers de haute qualité. L'ENSA regroupe actuellement 16 organisations d'étudiants de différents pays européens, encourageant la collaboration, le partage des connaissances et l'action collective pour donner à la prochaine génération d'infirmières les moyens d'agir. L'ENSA s'efforce de créer un front uni et fort qui influence les politiques de santé et promeut le développement des futurs leaders en soins infirmiers.